

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-MOLF, par délibérations en date du 09/04/2018,

A DÉCIDÉ D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS SUIVANTES :

Association / Organisme à caractère social	Subvention 2018
CCAS (2018 : frais de télétransmission des actes + don)	3 800
APEI Ouest 44 Les Papillons Blancs	174
Croix rouge française St Nazaire Presqu'île de Guérande	125
Secours Catholique 44 Guérande	200
Les Restaurants du cœur Relais du cœur Loire Atlantique	210
CIDFF centre d'info Droit des Femmes et des Familles bassin Nazairien	130
TOTAL SUBVENTIONS SOCIALES hors CCAS	839,00 €

Association / Organisme	Subvention 2018
Les Voies Salées (escalade)	1 175
US St Molf Football	715
St Molf Basket	660
Les pongistes Mendulphins	190
Badminton Club Mendulphin	525
Gym Détente Loisirs	425
AITO 44 arts martiaux	/
Association des Jeunes Sapeurs Pompiers Herbignac (3 jeunes)	450
Association des Jeunes Sapeurs Pompiers Le Pouliguen (2 jeunes)	300
PGAC Presqu'île guérandaise athlétic club	100
Coopérative Scolaire de la Roche Blanche	350
Union Sportive des Ecoles Publiques Presqu'île guérandaise	100
Amicale Laïque école Roche Blanche	/
APEL Ecole Saint François (association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre)	200
Lycée Kerguéneq	300
Club des retraités - Les amitiés Mendulphines	430
UNC AFN Union nationale des combattants d'Afrique du Nord section St Molf *	330
Comité des fêtes	500
Noël en Fête	100
Fêtes des Battages	500
Culture et Bibliothèque pour tous	1 100
L'outil en main Guérande	200
Enfant ty Age	200
A.C.C.A. Association Communale de Chasse Agréée	235
TOTAL SUBVENTIONS HORS SOCIAL	9 085,00 €

(1) la Commune prend à sa charge en plus de cette subvention la moitié des frais de parution dans la presse des avis de décès/obsèques des membres de l'UNC AFN anciens combattants